

REUNION DU COMITE DIRECTEUR.
C.R.I.D.F tir à l'arc.
Lundi 6 février 2006 à Rueil-Malmaison.

Présents :

Guy BERNIN, Marc DEFOOR (95), Christian DELOBELLE, Josiane DI MEO, Guillaume DUBORPER (CTSR), Jean-Claude DUFOUR, Jean Luc HERMENT, Christian HEZELY, Raphaël HODOROABA, Patrick JEAN (75), Marie-Pierre JOUBERT, Maurice LANGRY (91), Jean-Marie LEMERCIER (77), Patrick LEMESLE (78), Philippe LETARTRE, Christian SIMEONI, Maurice PELLEQUER (94),

Absents excusés :

Alain GUZMANN, Cédric GIRARD, André PRIEUR (93), Brigitte GALLET, Gérard THOS, Yves ALBERT (92).

Centre de Chennevières.

L'assemblée du COGETARC qui s'est tenue le 17 janvier 2006 s'est mal passée. Le président Christian HEZELY a dû quitter la salle après des explications houleuses avec Raymond HYBOIS et Didier AUBIN.

Le Comité Régional était représenté par : Christian HEZELY, Jean Claude DUFOUR, Maurice LANGRY et Patrick LEMESLE comme observateur, remplaçant de Maurice LANGRY lors des prochaines élections du COGETARC.

La réunion a « tourné au vinaigre », Christian HEZELY, très contrarié, a été pris à partie par Didier AUBIN. Raymond HYBOIS est resté sur sa position, à savoir que la décision du Comité Régional pour implanter son siège ne relevait pas d'une assemblée générale mais que c'était au Comité Directeur de prendre une position ferme et définitive.

Donc Christian HEZELY a convoqué les membres du Comité Directeur du Comité Régional pour prendre la décision. Le Comité Directeur a autre chose à faire que de passer tout son temps pour Chennevières. La question, suite au vote des clubs lors de l'assemblée générale extraordinaire marquant un ex æquo parfait, est ou l'on va ou on ne va pas à Chennevières.

Jean Claude DUFOUR a essayé de temporiser lors de l'assemblée du COGETARC et a demandé de se mettre autour de la table pour trouver des propositions qui donneraient satisfaction à toutes les parties. Le COGETARC n'a pas de proposition à faire et c'est un peu dommage.

Maurice LANGRY n'a pas pris part aux discussions et dit que l'assemblée générale extraordinaire était faite pour décider, ce qui n'a pu être fait et regrette le manque de communication entre Chennevières et le Comité Régional. Il se rangera à l'avis du Comité Régional

Patrick LEMESLE, était présent en tant que membre futur pour remplacer Maurice LANGRY et observateur. L'ambiance était tendue et Raymond HYBOIS a qualifié l'assemblée générale extraordinaire de pantalonnade. L'assemblée générale extraordinaire n'a pas pu prendre de décision aussi c'est au Comité Directeur ou au Bureau de prendre la décision. Il a demandé que les membres du COGETARC assistent au Comité Directeur du Comité Régional mais Christian HEZELY ne l'a pas souhaité.

Le COGETARC a un site Internet sur lequel le compte rendu de son assemblée générale a été mis en ligne. Les membres du COGETARC n'ont pas reçu ce compte rendu pour validation. Le centre a changé de nom puisqu'il s'appelle maintenant (et le Comité Régional le découvre) CTS 94 (Centre Technique Sportif 94), avec publicité sur le site de la F.F.T.A.

Christian HEZELY pense que la communication ne fonctionne pas et qu'il n'y a pas d'ouverture possible. Les représentants du comité régional ont essayé d'ouvrir le débat, mais les positions de Didier AUBIN et de Raymond HYBOIS sont très fermées. Maurice PELLEQUER est plus ouvert

REUNION DU COMITE DIRECTEUR.

C.R.I.D.F tir à l'arc.

Lundi 6 février 2006 à Rueil-Malmaison.

et conciliant. La décision doit être prise par le Comité Directeur, mais elle est plutôt négative que positive. Il est reparlé du 3^{ème} tour prévu lors de l'assemblée générale extraordinaire.

Maurice LANGRY : l'installation du siège, non, mais utiliser Chennevières en tant que client, oui

Christian DELOBELLE : une chose au niveau des compétitions régionales le chagrine. Il se demande s'il ne faudrait pas fédérer toutes les compétitions et qu'elles soient organisées à Chennevières, avec un groupe qui organise en créant un comité d'organisation.

Les autres membres du Comité Directeur sont contre, ce n'est pas à la région d'organiser les compétitions et de plus les clubs ne se déplaceront pas à Chennevières car ils ont souvent avantage à ce que cela se passe dans leur commune.

Le Comité Directeur après avoir largement débattu sur le centre de Chennevières, passe au vote :

Question 1 : qui est pour que le siège du Comité Régional soit à Chennevières ?

Sur 13 voix possibles :

Pour : 0

Abstention : 0

Contre : 13

Question 2 : qui est pour rester membre du COGETARC ?

Pour : 4

Abstention : 2

Contre : 7

Question 3 : qui est pour que le Comité Régional soit utilisateur du centre de Chennevières ?

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 13

Donc le Comité Régional favorisera l'utilisation du centre.

Questions diverses :

- les chèques transport : peu de clubs ont touché quelque chose. Le Comité Régional fait uniquement la boîte à lettres pour les clubs qui font la demande.
- Championnat régional jeune : il y avait 7 arbitres ce qui fait beaucoup. Il y avait aussi un taux phénoménal d'absences.
- Sur certains championnats, le comportement de certains archers pourrait faire l'objet d'une réunion de la commission de discipline
- Le calendrier des compétitions en IDF : il y a trop de changements de date, de lieu, etc.... Il faut prévoir une pénalité de 100 euros par exemple (61 euros pour la F.F.T.A. et le reste pour le travail que cela occasionne au Comité Régional). Par contre si la F.F.T.A. n'applique pas de pénalité, le Comité Régional ne le fait pas non plus.

Vote :

Contre cette décision : 0

Abstention : 0

Pour : 13

REUNION DU COMITE DIRECTEUR.
C.R.I.D.F tir à l'arc.
Lundi 6 février 2006 à Rueil-Malmaison.

Le calendrier des compétitions régionales doit être rempli avant celui des concours qualificatifs. S'il n'est pas rempli, pas de compétitions qualificatives. Le calendrier de la saison hivernale doit être fait début mai. Dès maintenant les dates des compétitions régionales vont être fixées, le calendrier sera adressé aux clubs, il y aura une réunion avec consultation du cahier des charges. Puis le calendrier des compétitions sélectives sera ensuite ouvert, avec date de retour des documents. Après plus aucun ajout ne sera fait au calendrier. Il y aura deux réunions d'harmonisation pour les calendriers, avec les responsables calendriers départementaux. S'il y a plusieurs candidats pour un championnat régional, il y aura réunion pour essayer d'éviter qu'il y ait deux championnats régionaux en même temps.

Avec les DR, cela fait beaucoup de championnats régionaux, mais aucun membre autour de la table ne souhaite que les DR disparaissent.

- L'assemblée générale ordinaire du comité régional se tiendra au CDFAS d'Eaubonne le samedi 25 février après midi. La salle est gratuite

Les présidents des diverses commissions doivent fournir leur rapport moral en vue de l'assemblée du 25/02 avant le 11/02, à Patrick LEMESLE. Il serait souhaitable que ce rapport soit étoffé car il fera partie des documents à fournir pour le CNDS (ancien FNDS).

- Philippe LETARTRE, Trésorier, explique que le budget 2005 DU Comité Régional est en léger excédent.
- Pour l'assemblée générale du 25/02 un appel à candidature est lancé (3 postes à pouvoir). Trois personnes se présenteraient : Christian SIMEONI (coopté pour la commission jeune) Jean Marie LEMERCIER (président du CD 77), Maurice PELLEQUER (président du CD 94).
- Les cotisations régionales ne seront pas augmentées.
- A l'assemblée générale de la F.F.T.A. une majoration des cotisations de l'ordre de 1.5 à 2 euros sera proposée. Beaucoup de choses sont faites en dehors du domaine sportif.
- Les poussins auront des compétitions sélectives en 2x18m. Seuls les médecins agréés par la F.F.T.A. pourront donner leur accord à l'aide d'un certificat médical permettant la pratique du tir en salle.

Le président.
Christian HEZELY.

Le secrétaire.
Patrick LEMESLE.